

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'accord de Nouméa et l'avenir de la Nouvelle- Calédonie, à Nouméa le 16 novembre 2014.

Monsieur le ministre,

Madame la ministre,

Madame et messieurs les parlementaires,

Madame la Présidente du gouvernement de Nouvelle-Calédonie,

Monsieur le Président du congrès de la Nouvelle-Calédonie,

Messieurs les Présidents des provinces,

Monsieur le Président du Sénat coutumier,

Mesdames et Messieurs membres du congrès, des assemblées de provinces,

Mesdames et Messieurs les élus de Nouvelle-Calédonie,

Je salue aussi le Président de la Polynésie française ainsi que les nombreuses personnes qui ont bien voulu m'accompagner aujourd'hui et qui représentent toute la diversité de votre société. Je suis ici au Centre Tjibaou. C'est effectivement un symbole, celui d'une reconnaissance de l'identité Kanak et en même temps une volonté, celle du dialogue, de la paix, une volonté de construire ensemble l'avenir. Je vous remercie d'avoir accepté mon invitation. C'est une étape importante que nous franchissons ensemble.

Je viens pour la première fois en Nouvelle-Calédonie. Je viens comme Président de la République, je viens pour faire en sorte que la parole de l'Etat, la parole de la France, soit respectée et pour que l'Etat, la France, continue de vous accompagner dans le processus que vous avez choisi.

En quelques heures trop peu j'en conviens ! j'ai traversé une partie de la Nouvelle-Calédonie, du nord au sud, pour faire en sorte de comprendre et de voir. Comprendre comment vous avez travaillé ensemble depuis 25 ans. Voir les réalisations que vous avez accomplies ensemble. Je sais que vos opinions sont diverses. C'est vrai ici, c'est vrai ailleurs. Mais ici, vos sensibilités sont différentes par rapport à l'avenir même de la Nouvelle-Calédonie. Je parle non pas de son avenir qui est le vôtre, et qui est de toute façon commun et je parle de l'avenir institutionnel.

Je vous remercie d'avoir accepté, en venant ici, de faire ce chemin auquel vous êtes très attachés. La Nouvelle-Calédonie a une identité particulière, une histoire singulière. Elle a traversé des épreuves : des épreuves graves qui ont brisé la paix sociale, la paix civile et des épreuves qui ont eu des répercussions aussi dans l'Hexagone. C'est pourquoi nous avons tous une responsabilité particulière. Mais la Nouvelle-Calédonie, c'est aussi un exemple, une terre de parole et de partage comme l'exprime la belle devise que vous avez choisie.

J'ai été accueilli par les militaires qui sont ici présents, comme Président de la République, au nom de la République, avec la Marseillaise. J'ai été également accueilli selon les règles de la coutume, parce que c'était aussi le symbole que je voulais donner à ce déplacement.

Ce matin, j'ai honoré la mémoire des Calédoniens, de toutes origines, qui ont versé leur sang pour défendre le territoire national au cours de la Première Guerre mondiale, mais aussi pour combattre le nazisme au cours de la Seconde. Je rappelle que la Nouvelle-Calédonie a été l'un des tout premiers territoires de l'Outre-mer à rallier la France libre. Je n'oublie pas non plus les engagements et les sacrifices de ceux que l'on avait appelé les « Polynésiens ». Ils ont donné un

engagement et les sommes de ce qui ont été appelées les "réparations" ont été comme un lourd tribut pour la libération de la France.

Je me suis ensuite rendu sur la tombe de Jacques LAFLEUR, pour honorer la mémoire d'un homme qui a su courageusement, avec Jean-Marie TJIBAOU, ouvrir la voie difficile, exigeante, éprouvante de la réconciliation et affirmer qu'il fallait savoir donner et savoir pardonner. Puis à Tiendanite, je me suis recueilli devant la tombe de Jean-Marie TJIBAOU, qui avait pris la main de Jacques LAFLEUR, et qui avait pris le risque de sa vie pour la paix comme son ami Yéwéné Yéwéné. Je remercie Madame Isabelle LAFLEUR comme Madame Marie-Claude TJIBAOU de m'avoir accompagné, ensemble tout au long de cette matinée du souvenir.

Ce sont des gestes humains d'abord, c'est-à-dire les plus beaux, ceux qui viennent du cur. Ce sont des gestes coutumiers parce que c'est votre tradition. Ce sont des gestes républicains au sens de la fraternité. Ces gestes-là, je tenais aussi à les accomplir, à ma façon, d'abord en rendant hommage à ces deux grandes personnalités, mais aussi en allant voir les réalisations de la Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire l'usine KNS.

Je l'ai rappelé, c'est le plus gros investissement effectué en France depuis ces dernières années : 7 milliards de dollars. C'est considérable, c'est un investissement important pour la Nouvelle-Calédonie, c'est un investissement qui durera et qui permettra de valoriser une ressource, la vôtre.

Je suis allé aussi discuter avec la jeunesse calédonienne, enfin une partie d'entre-elle, à Bourail. J'ai pu apprécier aussi ce que pouvait être la réussite d'une opération touristique, là-aussi exceptionnelle, parce que votre territoire est exceptionnel, parce que le site est exceptionnel. Là encore, il a fallu qu'il y ait cette conciliation avec ce qui relevait de la coutume et de biens qui appartenaient à des clans. Les familles ont bien compris quel était l'intérêt qu'il pouvait y avoir à les mettre à la disposition, pour un temps, d'un opérateur économique, à condition de le contrôler.

Je suis allé ensuite avec le ministre des Affaires étrangères devant la Communauté du Pacifique qui a son siège ici à Nouméa. C'était un moment important : d'abord parce que le sujet du réchauffement climatique est un enjeu essentiel £ mais aussi pour que nous comprenions tous, combien la France je dis bien la France, avec ses collectivités, avec ses territoires est attendue, espérée, souhaitée, ici en Océanie. Cela n'a pas toujours été le cas, il y a plusieurs décennies. Aujourd'hui, il nous est demandé d'être présents, parce que nous assurons aussi l'avenir de cette région.

Aujourd'hui, vous devez faire preuve de responsabilité pour donner de l'espoir. La responsabilité, vous l'avez déjà démontrée : vous partagez avec l'Etat, depuis 26 ans, le respect des accords passés, d'abord à Matignon, puis à Nouméa sous la conduite de Lionel JOSPIN. Votre responsabilité aussi que de prévoir l'avenir, pour la jeunesse de ce pays. Cette jeunesse n'a pas connu les événements dramatiques, elle ne les ignore pas. Il convient de rappeler ce qui a pu se produire, ici, pour éviter qu'il y ait encore des malentendus, des divisions, et de la violence. Notre premier devoir, c'est de garantir le maintien des conditions qui ont permis pendant plus de deux décennies la concorde et la paix. Cette responsabilité, vous l'avez exercée avec succès. Les accords de Matignon et de Nouméa ont été appliqués, malgré les alternances, malgré les crises politiques. Cela a été un élément de cohérence et de constance, année après année. Dans les comités de suivi ou des signataires, vous avez veillé à leur bonne application, à ce que des solutions soient trouvées par le dialogue pour que nous puissions faire en sorte que la confiance soit établie.

L'accord de Nouméa, néanmoins, est temporaire. C'est ainsi que vous l'avez voulu. Il vous reviendra donc de vous prononcer sur la nature des liens de la Nouvelle-Calédonie avec la République. Nous mesurons les risques, vous aussi £ nous connaissons les inquiétudes, elles naissent de l'incertitude Mais regardons ces vingt dernières années : la paix a été établie £ des incidents ont eu lieu mais ils ont toujours été surmontés. Le débat politique, même s'il peut être vigoureux, est resté autour de l'essentiel, parce que l'essentiel, c'est le respect des engagements. L'essentiel, c'est le respect de la parole de la France.

Je le dis comme Président de la République, après d'autres. De ce point de vue, il y a une

constance ! Il y a 11 ans, le Président Jacques CHIRAC affirmait à Nouméa : « j'en ai pris l'engagement et je le renouvelle, l'accord de Nouméa sera pleinement appliqué. L'Etat est partie à cet accord, il le respectera, il n'y aura pas de retour en arrière". De même le Président Nicolas SARKOZY ne disait pas autre chose, en affirmant que la parole de la France avait été donnée et qu'elle serait honorée.

La meilleure preuve, c'est que les révisions constitutionnelles nécessaires pour permettre la mise en uvre de l'accord de Nouméa ont été votées par la majorité comme par l'opposition à toutes les époques. Il y a une unité nationale autour de la Nouvelle-Calédonie. Elle doit être préservée, j'y veillerai, c'est mon devoir. La seule règle est simple, c'est le respect de la parole. Le Premier ministre a pris l'initiative de susciter la création à l'Assemblée nationale et au Sénat d'instances représentants les différents groupes politiques pour suivre l'application de l'accord de Nouméa pendant la dernière mandature du congrès. Moi-même, je recevrai autant qu'il sera nécessaire les dirigeants des principaux partis politiques nationaux, pour entendre leurs points de vue sur les évolutions qui doivent être faites.

L'accord de Nouméa, après les accords de Matignon, a fait de l'Etat un arbitre, mais aussi un partenaire. Arbitre, parce qu'il doit veiller à l'application des engagements pris  $\text{£}$  partenaire, parce qu'il ne peut pas rester indifférent, il ne peut pas rester spectateur, il doit accompagner, il doit être actif et il doit être aussi solidaire. Malgré les contraintes budgétaires, l'Etat fera tout pour appliquer l'accord de Nouméa et pour préparer l'avenir. Il est même prêt à participer aux gestes de réconciliation. C'est pourquoi j'ai demandé à ce que le crâne d'Ataï et celui de son compagnon soient restitués à cette terre, à leur terre, la Nouvelle-Calédonie, à leur clan et à leurs familles respectives. C'est aujourd'hui chose faite, grâce au concours du sénat coutumier, du Museum national d'histoire naturelle et de la société d'anthropologie de Paris.

L'histoire est au service de l'avenir, l'histoire n'est pas faite pour remuer un certain nombre de querelles. L'histoire n'est pas faite pour attiser les souffrances ou aviver les plaies. L'histoire est faite pour que les leçons soient tirées et pour que l'avenir soit préparé. L'avenir, c'est le choix des liens nouveaux entre la Nouvelle-Calédonie et la République. Les accords de Matignon et l'accord de Nouméa ont reconnu qu'il y avait deux légitimités qui coexistaient en Nouvelle-Calédonie et qui devaient se conjuguer : celle du peuple d'origine et celle des populations qui y ont enfoncé leurs racines.

L'accord de Nouméa doit prendre fin, c'est ainsi qu'il est écrit, par une consultation de la population calédonienne sur l'accès à la pleine souveraineté. C'est ce que les Calédoniens eux-mêmes ont approuvé en 1998, c'est qui a été inscrit dans la Constitution de la République française. J'en suis donc le gardien et le garant. La parole de la France, c'est que cette consultation aura lieu à la date choisie par le congrès, et s'il ne la décide pas, il en a le droit, au plus tard en 2018. Le choix des Calédoniens sera respecté.

Je comprends qu'il y ait des personnes de bonne foi qui craignent que cette consultation fasse resurgir les oppositions en Nouvelle-Calédonie. C'est la même crainte qui alors que les accords de Matignon prévoyaient eux aussi une consultation d'auto-détermination en 1998 avait conduit Jacques LAFLEUR en 1991 à lancer l'idée, finalement acceptée par les deux autres partenaires, de la recherche d'une solution consensuelle sur laquelle la population calédonienne serait appelée à se prononcer. Ce fut celle de l'accord de Nouméa.

Pour ne pas organiser la consultation prévue par l'accord de Nouméa, il faudrait cette fois-ci, non pas modifier une loi, mais modifier la Constitution  $\text{£}$  et il faudrait qu'un accord fut trouvé préalablement entre tous les partenaires. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. C'est un fait. Et c'est donc le droit qui doit s'appliquer, avec sagesse, pour que les conditions de cette consultation puissent être réunies de façon consensuelle.

Nous avons du temps jusqu'en 2018. Mais en fait pas trop de temps Trois ans c'est court ! C'est la responsabilité de l'Etat de préparer ce moment. Compte-tenu de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, il ne suffit pas de poser une question, il faut trouver les conditions qui permettent que la solution soit durable et qu'elle soit au service du développement. Il faut que la question soit précise ou plutôt les questions.

Nous avons un certain nombre de questions à poser. Sur la citoyenneté par exemple, il y a en Nouvelle-Calédonie des hommes, des femmes de plusieurs origines. Ils sont Français, ils sont ou ne sont pas citoyens de la Nouvelle-Calédonie (au sens où l'accord de Nouméa a reconnu une citoyenneté calédonienne donnant des droits à certains et un lien particulier à cette terre). La Nouvelle-Calédonie néanmoins ne peut pas être ni totalement ouverte au risque de bouleverser ses équilibres, ni totalement fermée à tout accès à la citoyenneté, car aucun territoire ne l'est. Deuxième question à laquelle il faudra répondre : les compétences transférées en application de l'accord de Nouméa, comment pourront-elles être exercées ? Avec quelles adaptations ? Quels moyens ? D'ici 2018, il faudra préciser ce cheminement.

Enfin le résultat d'une consultation, je le dis clairement ici, s'il donnait une courte victoire d'une solution sur l'autre, est-ce qu'il aurait réglé la question ? Certes la démocratie fait qu'une majorité suffit, mais ce qui est en cause, c'est d'avoir un cheminement et un processus qui puissent rassembler. Parfois il est demandé à l'Etat de donner déjà sa solution. L'Etat n'a pas aujourd'hui à proposer une solution. Il le fera sans doute, le moment venu, et il dira comment il accompagnera la Nouvelle-Calédonie dans les voies qu'elle pourra choisir. Mais l'Etat aujourd'hui doit faire en sorte que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, quelles que soient les relations futures avec la République, préserve la paix, assure le développement et soit lié à la France. Toujours lié à la France. Manuel VALLS, le Premier ministre a arrêté un dispositif d'accompagnement de ces discussions. Ce processus offre toutes les garanties de sérieux et de loyauté. Je vous invite à y recourir autant que nécessaire.

Depuis 25 ans, vous travaillez ensemble, vous partagez les mêmes institutions et vous avez profondément modifié la société calédonienne en construisant la modernité ici tout en respectant la tradition.

Chemin faisant, vous avez su définir une vision commune de l'avenir, rétablir un équilibre entre les provinces et trouver des solutions justes pour la Nouvelle-Calédonie. Vous devez continuer sur cette voie et travailler à l'élaboration d'un projet de société pour la Nouvelle-Calédonie de demain dans toute sa diversité.

Depuis 25 ans vous avez fait la preuve d'une grande maturité politique, après ce qui s'était passé. Vous êtes capables de réaliser des consensus sur l'essentiel. Nous avons souhaité que des chantiers soient lancés et que d'autres se poursuivent, toujours avec la même méthode : rassembler sur le plus grand nombre d'accords possibles, sur des sujets concrets et réserver les choix institutionnels à la fin, pour la conclusion. Si nous partons des institutions, nous n'irons pas plus loin. Nous devons utiliser tout le temps nécessaire pour régler toutes les questions qui sont posées et en terminer avec la consultation sur les choix institutionnels.

Je veux évoquer certains thèmes qui vous préoccupent. D'abord le sujet des transferts de compétences. Il s'agit de mieux répondre aux besoins des Calédoniens, d'adapter les règles, de promouvoir une gestion efficace. Il y a la question des compétences facultatives dites de l'article 27. Là aussi, je souhaite que nous partions des documents des services de l'Etat et que nous puissions trouver toutes les solutions viables.

Je vais en donner quelques preuves : l'Etat doit continuer à soutenir le développement de l'université de la Nouvelle-Calédonie et mettre en place des nouvelles formations. Le ministre de l'Enseignement supérieur attribuera dix postes d'enseignement supplémentaires, d'ici 2018, pour accompagner la mise en place de l'IUT et du DUT, ainsi que les crédits de fonctionnement correspondants. Madame FIORASO s'est engagée, et je veillerai à ce que ce processus soit conduit rapidement.

Deuxième chantier, au-delà du transfert des compétences, c'est le nickel, ressource naturelle, ressource essentielle, ressource précieuse pour la Nouvelle-Calédonie. L'usine KNS est un outil très impressionnant qui traduit le rééquilibrage voulu par les accords de Matignon et l'accord de Nouméa. Mais surtout, c'est le symbole que la Nouvelle-Calédonie est capable, avec des partenaires, de prendre en charge son propre développement. Cette usine métallurgique du nord a été permise, d'abord, par la vente que Jacques LAFLEUR avait autorisée de la SMSP, puis l'échange de gisements avec SLN, et enfin par l'accord de Bercy.

Aujourd'hui 15 ans plus tard, nous avons cette usine. Avec celle de Doniambo et celle du sud.

Je regrette tout de plus tard, nous avons cette chance avec celle de l'Allemagne et celle de la Suède, elle permet de transformer sur place une proportion très importante du nickel, alors même que la Nouvelle-Calédonie détient une part très significative des ressources mondiales : 20% ! L'atout nickel et la stratégie nickel font partie de ce que nous devons encore assurer ensemble. Cette ressource n'est pas inépuisable. Raison de plus pour qu'elle soit maîtrisée, qu'elle soit développée, qu'elle soit transformée sur place ! Là-aussi, l'Etat vous accompagnera dans cette recherche et dans cette expertise, dans le respect de nos engagements.

Je ne voudrais pas que l'on puisse penser que le nickel serait la seule ressource de la Nouvelle-Calédonie, même si elle en constitue une importante. Je ne voudrais pas non plus, qu'on ne continue pas à investir dans d'autres secteurs. L'agriculture, le tourisme, l'industrie, tout cela contribue à ce que la Nouvelle-Calédonie puisse créer des emplois. Ils sont nécessaires, notamment pour la jeunesse calédonienne qui attend, alors même qu'elle est bien formée, pas encore assez, et qu'elle peut connaître une frustration de ne pas avoir les emplois espérés. C'est pourquoi la défiscalisation est encore nécessaire. Elle permettra toujours en Nouvelle-Calédonie de lever un certain nombre de financements. La borne fixée dans la loi à 2017 ne signifie pas que les interventions de l'Etat disparaîtront. Je prends ici l'engagement qu'après évaluation nous continuerons, par la défiscalisation et par tous les moyens qui sont aujourd'hui connus, de soutenir l'économie calédonienne. Ce développement doit être respectueux de l'environnement, parce que c'est la grande richesse de la Nouvelle-Calédonie : son exceptionnelle biodiversité (les lagons, les récifs), pour une part inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. J'ai rencontré la communauté du Pacifique. Nous devons ensemble (France, Nouvelle-Calédonie, pays et territoires représentés dans cette communauté) jouer un rôle majeur d'exemplarité dans la lutte contre le réchauffement climatique, car vous êtes les premiers concernés. C'est pourquoi la Nouvelle-Calédonie doit être exemplaire et doit être une référence. L'Etat veillera à ce que tous les moyens vous soient donnés pour que toutes les innovations puissent être ici développées. Le développement de la Nouvelle-Calédonie doit bénéficier à tous. Nous savons bien que si les inégalités se creusent, alors les risques pour la paix sociale sont sérieux.

Je voudrais donner quelques exemples de la solidarité de l'Etat. En matière de formation, l'Etat finance la construction de deux lycées : Pouembout et Mont d'ore. Les procédures ont été lancées et les financements seront garantis. De la même manière, la question de la dette de l'agence de santé de Wallis et Futuna peut toujours être un facteur de tension. Là aussi, le budget de l'agence régionale de santé a été ajusté pour que cette dette cesse de se creuser et une solution a été trouvée par le gouvernement français pour son extinction définitive. L'Etat contribuera aussi au financement du dispositif, inspiré des emplois d'avenir, que votre gouvernement veut maintenant engager. Sur la lutte contre la vie chère, l'Etat poursuivra ses efforts pour obtenir des baisses supplémentaires sur de nombreux tarifs.

Je sais qu'une question reste posée sur le rôle de l'Etat et l'intervention des différentes collectivités. Je sais que cette question taraude, y compris les plus jeunes. C'est celle de la sécurité qui est devenue ici un sujet de tensions et peut être demain de violences. C'est pourquoi l'Etat doit assumer pleinement la responsabilité qui lui est confiée, et des moyens seront donnés et seront renforcés.

J'ai été interpellé pour que le ministre de l'Intérieur puisse autoriser les policiers municipaux de Nouvelle-Calédonie à disposer des mêmes équipements que leurs collègues de l'Hexagone. Cela sera fait, parce que là aussi, c'est une question d'efficacité et d'égalité. Sur tous ces sujets, l'Etat doit être à vos côtés. C'est parce que l'Etat sera à vos côtés que vous pourrez continuer, par le dialogue, à rechercher les meilleures solutions entre vous. L'Etat doit être pleinement à sa place mais pas à votre place, parce que c'est à vous de régler les questions qui vous sont posées.

Je veux terminer par une autre question qui parfois vous divise, celle du corps électoral. Le résultat de la future consultation doit être incontestable, ce qui suppose d'établir une liste électorale, celle des personnes admises à voter. C'est l'intérêt de tous. La loyauté de la consultation ne peut prêter le flanc à aucune critique. Il en va de la réputation de la République française et aussi de la vôtre. Il en va surtout de votre avenir et donc de la paix.

Le dernier comité des signataires a acté que la loi organique pourrait être modifiée afin de

garantir l'impartialité des commissions de révision et faciliter l'inscription de ceux qui sont naturellement légitimes à y être inscrits. Les dispositions de l'accord de Nouméa et de la loi organique s'appliqueront et s'inscriront dans le cadre des résolutions de l'ONU. J'entends un certain nombre de représentants dire qu'il faut que l'ONU puisse être saisie, mais l'ONU est déjà venue ici en 2013 ! Le comité des 24 a établi un rapport. Nous agissons donc avec l'ONU dans la transparence et lui donnerons toutes les informations utiles pour qu'elle constate que la France remplit en Nouvelle-Calédonie ses obligations.

C'est vous qui allez faire le choix, mais l'Etat doit vous aider à ce que ce choix soit incontestable. Si je veux résumer : 3 ans de travail, 3 ans de dialogue, 3 ans de recherche de solutions concrètes, 3 ans pour savoir les questions à poser, 3 ans pour être sûrs que cette consultation pourra être utile, fructueuse, rassembleuse et qu'elle ne divise pas.

Mesdames et Messieurs, la vie politique m'a conduit à vivre intensément les débats sur la Nouvelle-Calédonie. J'étais déjà dans la vie publique quand les événements les plus dramatiques se sont produits. Mais je sais aussi que, depuis 25 ans, vous avez été capables de faire ce que personne n'avait imaginé possible d'engager à cette époque. Qui aurait pu dire que 25 ans après vous en soyez arrivés là ? Que je puisse m'exprimer ici devant tous avec le même souci d'engager l'avenir sur de bonnes bases avec le même respect, les uns pour les autres ? Ce que vous avez fait, vous ne vous en rendez pas compte. On ne se rend pas toujours compte de ce que l'on fait.

Vous avez toujours un certain nombre d'appréhensions, les uns comme les autres. Vous devez avoir de la fierté rapport à ce que vous avez réussi. Pour beaucoup, vous êtes un exemple. Après des moments qui ont été si dramatiques, des violences qui ont été meurtrières à travers des affrontements qui auraient pu encore connaître d'autres escalades, vous avez été capables non pas simplement de faire la paix, mais de créer une véritable société, de vous engager dans de nombreux projets. Je voudrais vous en féliciter les uns comme les autres.

Sans doute deux grandes personnalités, disparues aujourd'hui, ont-elles pesé par ce qu'elles ont voulu démontrer, le sens de la responsabilité, le courage. Il ne faut pas que ces mémoires disparaissent. Il faut que vous soyez conscients de ce que vous avez réussi à faire et de ce que vous êtes, ici, en Nouvelle-Calédonie. L'histoire a fait qu'aux côtés d'un peuple autochtone à la riche culture, le peuple Kanak, il y a eu des femmes et des hommes qui sont venus de loin, d'Europe, du Maghreb, d'Asie, de l'Océanie.

Ces communautés ont contribué à faire aujourd'hui la Nouvelle-Calédonie. Elles ont été capables d'imaginer une vie ensemble et de porter aujourd'hui, si vous en êtes vous-mêmes convaincus, un destin commun. Vivre ensemble, pas à côté les uns des autres, vivre ensemble les uns avec les autres. Voilà ce qu'est l'enjeu pour vous l'enjeu d'ailleurs pour toutes les communautés où qu'elles soient. Vivre ensemble, être capables, non seulement de se respecter mais de porter un projet commun.

A chaque étape de l'histoire, il faut à un moment dépasser ce que nous sommes, ce que nous représentons, être capables même d'aller au-delà du mandat qui nous a été donné pour servir une cause plus grande que nous, un intérêt majeur et essentiel, celui qui fait que l'histoire avance. La responsabilité de la France et de l'Etat, c'est que tout soit mis en œuvre pour que vous puissiez vous-même décider de votre avenir.

J'ai confiance dans la Nouvelle-Calédonie et dans les Calédoniens. Le Pacifique et d'autres pays du monde observent ce qui se passe ici. C'est le cas des deux autres collectivités françaises : la Polynésie française et Wallis et Futuna. Je salue ici leurs représentants. C'est vrai aussi dans le Pacifique sud, j'évoquais la réunion de la communauté du Pacifique.

Demain, après vous avoir quittés à regret, je serai en Australie. C'est la première fois qu'un Président de la République française sera en visite d'Etat en Australie. Il y a eu des périodes où c'était sans doute plus difficile d'imaginer une telle visite. Mais aujourd'hui il y a dans tout le Pacifique, dans toute l'Océanie, une attente de France, un besoin de France, une idée de la France, et c'est aussi notre fierté. La France apporte sa langue, sa culture, ses innovations, ses femmes, ses hommes. Cette France-là doit être aussi une conscience de ce que nous pouvons

faire.

La France proposera, sur tous les grands sujets, la coopération dans cette partie-là du monde et notamment par rapport au réchauffement climatique. L'enjeu de ce rendez-vous qui va avoir lieu à Paris l'année prochaine, c'est un enjeu planétaire : savoir si nous serons capables d'éviter que la planète se réchauffe au-delà de 2°C. Les experts disent que si rien n'est fait pour le prochain siècle, la température du globe s'élèvera de 3 ou 4°C. Dans le précédent siècle, 1°C supplémentaire avait été constaté et on en voit les dérèglements !

C'est un enjeu planétaire, parce qu'il va falloir que le monde soit au rendez-vous de la planète, que le monde préserve les générations futures. C'est un rendez-vous essentiel, parce que sinon nous aurons des catastrophes, des cataclysmes, des crises, des guerres. Mais c'est un enjeu encore plus important pour le Pacifique et pour l'Océanie, parce qu'il y a des îles qui peuvent disparaître. Il y a des territoires qui peuvent être effacés, rayés, des biodiversités que l'on ne reverra jamais.

L'homme est capable du meilleur et du pire. Le meilleur : il y a 20 ans des chercheurs appuyés par la France et par l'Europe ont imaginé envoyer une sonde à 500 millions de kilomètres de la Terre pour se poser ensuite avec un robot sur une comète, connaître l'origine du monde, et avoir ainsi des informations sur ce qui s'est passé il y a des milliards d'années, sur la manière dont le monde s'est formé. Le pire, ce serait que les mêmes êtres humains soient capables de détruire la planète dont ils cherchent à comprendre l'origine. C'est un devoir essentiel pour nous tous et plus particulièrement pour l'Océanie, pour le Pacifique sud et pour la Nouvelle-Calédonie.

Je veux ici vous dire, car c'était mon message essentiel : « ayez confiance en vous, bâtissez la société que vous voulez pour demain, soyez fiers de ce qui a été accompli depuis 25 ans, prenez la mesure de ce que vous avez été capables de faire avec vos institutions, faites en sorte que pendant 3 ans le dialogue puisse de poursuivre dans le meilleur esprit et vous trouverez la solution ».

La solution est au bout de ce processus. La solution, personne ne la connaît encore. C'est vous qui allez la formuler et la trouver. L'Etat, la France, sera à vos côtés, toujours à vos côtés. La France restera, autant que la Nouvelle-Calédonie le voudra, avec vous. Jamais la France ne manquera à l'appel de la Nouvelle-Calédonie. Nous avons confiance en vous. Nous respecterons notre parole et vous ferez le choix qui vous paraîtra le meilleur pour votre avenir.

Vive la Nouvelle-Calédonie, vive la République et vive la France !